

L'herbicyclage,

c'est simple comme bonjour !

L'herbicyclage consiste à laisser les rognures de gazon sur le sol après la tonte.

Il a été estimé qu'environ 20 % des déchets municipaux, en été, sont constitués de reste de pelouse coupée.

L'enfouissement de cette matière organique génère des gaz à effet de serre nocifs pour l'environnement.

Les bienfaits de l'herbicyclage :

- **Gain de temps et d'énergie**
Fini le ramassage du gazon coupé!
- **Moins d'utilisation d'engrais**
Les rognures de gazon fournissent 30% des besoins en azote de la pelouse.
- **Moins d'arrosage**
Le gazon coupé contient 80% d'eau et contribue à conserver l'humidité du sol.
- **Meilleure croissance du gazon**
Pour bien pousser, le gazon a besoin de racines profondes qui ne peuvent se former dans un sol trop compacté. En laissant les rognures de gazon au sol, vous nourrissez les vers de terre qui aèrent le sol. La pelouse résiste ainsi mieux aux maladies.

L'herbicyclage, rien de plus facile !

- Coupez votre pelouse à environ 7 cm de hauteur (3 pouces). Évitez de couper plus du tiers de la longueur de l'herbe. Utilisez idéalement une lame déchiqueteuse bien aiguisée. Laissez les rognures de gazon sur place et profitez de l'été!
- Les brins d'herbe coupés se décomposent et disparaissent en moins de **48 heures** ; encore plus vite si vous utilisez une lame déchiqueteuse.



Conseils pour une pelouse verte et en santé :

1. En début de saison

Râtelez les débris végétaux : incorporez une fine couche de compost d'environ un centimètre dans la pelouse pour améliorer la structure du sol. Si un crayon s'enfonce difficilement dans le sol, il faut penser l'aérer à l'aide d'un aérateur mécanique.

2. En mai ou vers la fin de l'été

Ensemencez les zones clairsemées. La présence ou l'ajout de graines de trèfle aux mélanges de semences est bénéfique. Le trèfle fixe l'azote de l'air dans le sol.

3. Soleil ou ombre ?

Pour bien croître, la pelouse exige le plein soleil. Aux endroits ombragés, remplacez le gazon par des plantes couvre-sols.

4. Évitez de tondre et de plétiner le gazon pendant une période de grande chaleur ou de sécheresse.

5. Privilégiez les engrais naturels : organiques ou minéraux.



Et l'arrosage ?

- Une pelouse bien entretenue n'a pas besoin d'être arrosée.
- L'arrosage n'est nécessaire que pour les pelouses âgées de moins d'un an. L'arrosage doit être de longue durée, environ 3 à 4 heures, pour permettre à l'eau de pénétrer profondément dans le sol.
- Sachez que les arrosages fréquents et courts sont inutiles, voire même nuisibles, et qu'il est préférable d'arroser tôt le matin ou en début de soirée.
- Saviez-vous que, lors des périodes de sécheresse, l'arrosage ne sert à rien puisque le gazon entre en dormance ?
- Pendant cette période, l'herbe jaunit et cesse de pousser. La pelouse peut survivre à une période de sécheresse de 6 semaines sans en souffrir.
- Avant d'arroser, n'oubliez pas de vérifier les restrictions municipales.

ATTENTION !

Les plantes malades ou infestées d'insectes, les mauvaises herbes montées en graines, les feuilles de rhubarbe ainsi que les cèdres et autres conifères ne vont pas dans la compostière domestique.

Quand ça pousse trop, utilisez votre bac brun !

Si les rognures de gazon forment des amas indésirables sur votre terrain, vous pouvez les déposer dans votre bac brun pour qu'elles puissent être compostées.

Vous pouvez aussi y déposer les résidus verts suivants :

- Feuilles mortes
- Branches de moins de 1 cm de diamètre
- Fleurs, plantes et mauvaises herbes
- Résidus de taille de haies
- Chaume
- Petites racines
- Cônes et aiguilles de conifères



Si votre bac brun déborde...

Vous pouvez apporter vos résidus verts à l'écocentre régional de Melbourne ou occasionnel de Valcourt.

Faites l'achat d'un deuxième bac brun. Le camion de collecte le videra sans frais supplémentaires. Assurez-vous de laisser un espace de 50 cm (20 pouces) entre les bacs.

Remerciements : La MRC du Val-Saint-François tient à remercier la Ville de Lévis de lui avoir permis d'adapter et d'utiliser son texte de la campagne « La plus belle du quartier ».



QUESTIONS ? 819 826-6505 poste 321

mrc@val-saint-francois.qc.ca

www.val-saint-francois.qc.ca



www.facebook.com/MRCValSaintFrancois/